

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 OCTOBRE 2020

L'assemblée générale du club se déroule dans des conditions particulières dues aux contraintes sanitaires imposées par la pandémie du Corona virus.

Le Président souhaite la bienvenue à la vingtaine d'adhérents présents et déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer , le quorum étant atteint, la faible présence physique des adhérents étant largement compensée par les nombreux pouvoirs comptabilisés.

Puis il demande que l'on observe une minute de silence à la mémoire de Didier Blondeau – Claude Lemaire et Jean-Jacques Robin .

Ensuite, dans son exposé sur la vie du club tout au long des 12 mois écoulés, il va démontrer l'incidence du confinement sur la fréquentation aux tournois avec pour corollaire de moindres recettes , mais aussi de plus fortes dépenses pour répondre aux normes sanitaires prévues par le protocole de la Fédération Française de Bridge.

Son approbation par l'autorité municipale permettra la réouverture du club le 14 septembre, avec la contrainte, entre autre, de devoir limiter à 6 le nombre de tables pour se conformer à la distanciation réglementaire prévue .

Il indique qu'actuellement 12 personnes bénéficient d'un apprentissage du bridge dispensé par le club et que parmi eux, certains commencent à participer aux tournois du lundi ou mercredi.

Trois autres personnes, approchés lors des forums des associations de Chinon et d'Avoine auxquels le club était représenté, auraient pu débiter leur apprentissage cette année mais l'absence de formateur l'a fait différer à septembre 2021.

Le Président fait également un état des lieux des compétitions, lesquelles ont été très fortement perturbées par le confinement et les mesures prises en raison de la pandémie. Pour l'année qui s'ouvre, il insiste sur son souhait de voir le plus grand nombre s'y inscrire, même les débutants pour lesquels il existe la compétition de niveau l'Espérance.

Yolande, en sa qualité de trésorière, présente pour la 15ème année consécutive, le rapport financier du club , lequel pourra être consulté en ligne, sur le site du club. Il présente un déficit de 1460,93 euros mais pour autant les finances du club restent excellentes.

Les comptes sont approuvés par le Commissaire aux comptes.

.../...

Il est ensuite procédé aux élections qui voient les membres du conseil d'administration réélus à main levée, et l'arrivée dans ce même conseil de Michel Campani.

Le Conseil d'Administration est donc composé de :

- Loïc Sallé, président
- Jacques Amiot, vice-président
- Yolande Huault, trésorière,
- Jean-Pierre Barrau, secrétaire
- Dany Chevillard
- Marie Noëlle Coulanges
- Marie-Françoise Genet
- Chantal Goureau
- Martine Guindeuil
- Raymonde Leylavergne
- Bernard Plumé

Le secrétaire,

Rapport de Gestion de l'Exercice 2019/2020

Mesdames, Messieurs bonjour, je vais vous présenter les comptes de notre Club pour la 15^e année, dans des conditions un peu particulières.

Le compte de résultat déficitaire de 1 460,93 €.

Je vous donne maintenant le détail des postes de notre compte d'exploitation

Les Recettes

Pour un total de 8 122.50 € contre 11 545.18 €- Arrêt de l'activité début mars 2020.

Les Charges

- Droits de table 1 510.95 €, ce qui représente à peu près 50 % de l'activité N-1.

FFB 1.12 € + 0.77 € sur les jeux de Bridge et Bridge + 2.80 €.

- Licences Cette année 47 licenciés à chinon contre 41 N-1 soit 6 de plus.

-

- Fournitures Administratives 1 083 € (dont assurances 117 € et 400 € pour la formation des arbitres Jacquy et Loïc). Cette formation a eu lieu en 2018 mais la facture est arrivée pendant le confinement.

Cela doit être un peu le Bazard chez FFB, car le chèque de 400 € et les factures de Février et Mars 2020 ne sont toujours pas débitées.

- Internet et Téléphone Grace aux démarches de Loïc notre abonnement mensuel est passé de 78 € par mois à 48 € par mois depuis décembre 2019. Baisse significative de 30 € mensuel soit 360 € annuel

-

-Petits investissements 159 € Migration vers Windows 10 sur notre PC.

-Ménage 74.95 € par mois pendant 7 mois soit 515 €.

-Cadeaux 130 € décès de Jean Jacques Robin et Claude Lemaire, nous n'avons malheureusement rien pu faire pour Didier Blondeau.

Banque Crédit Agricole

Compte Courant 2 609.74 €

Livret A 20 774.51 €

Total 23 384.25 €

Merci de votre attention je me tiens à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires

Yolande HUAULT

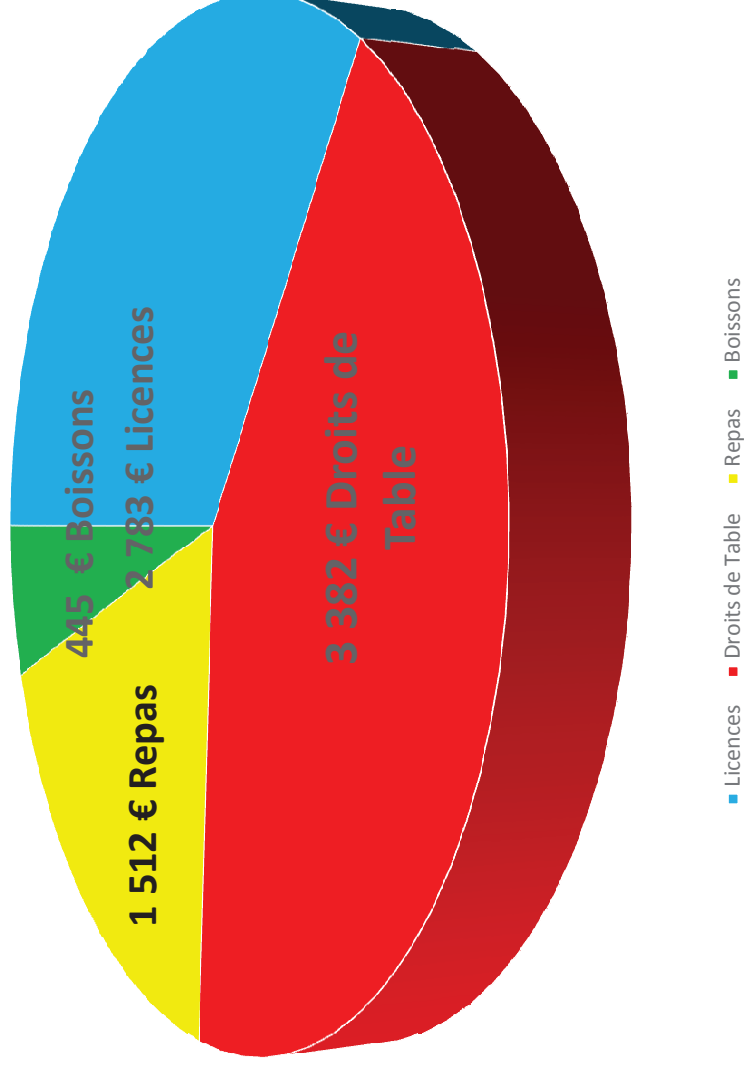


**FEDERATION
FRANÇAISE
DE BRIDGE**

Résultats Exercice 2019/2020

Recettes	8 122.50 €
Produits Financiers	154.64 €
Charges de l'Exercice	9 738.07 €
Résultat Déficitaire	-1 460.93 €

Repartition des recettes



Soldes Banque Crédit Agricole CHINON

- *Solde relevé banque au 31/08/2020* = 2 609.74 €

.

- *Solde Livret A au 31/08/2020* = 20 774.51 €

• **TOTAL au 31/08/2020 = 23 384,25 €**



BRIDGE CLUB DU CHINONNAIS

Association loi 1901

15 Rue des Fontenils

37500 CHINON

* * *

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 AOUT 2020

* *

AGEMOCOM

SIÈGE SOCIAL : 139 AVENUE EMILE ZOLA – 75015 PARIS

ADRESSE POSTALE : AGEMOCOM C/O SAS G.M.A – 8 QUAI PASTEUR- 37500 CHINON

Port : 06.08.99.61.34

email : mariefrancoisegenet@gmail.com

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

SARL au capital de 7 622,45 € · RCS PARIS B 394 035 653 00028 · APE 6920Z · N° TVA : FR 783940356 53



BRIDGE CLUB DU CHINONNAIS

Association loi 1901

15 Rue des Fontenils

37500 CHINON

* * *

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 AOUT 2020

* * *

Mesdames, Messieurs,

Votre bureau, sous la Présidence de Monsieur Loïc Sallé, nous a demandé de procéder au contrôle des comptes de votre association pour le dernier exercice clos le 31 août 2020.

Madame Yolande Huault, votre trésorière, nous a communiqué l'ensemble des documents comptables appuyés des justificatifs conduisant à la synthèse financière des opérations de l'exercice et de la situation patrimoniale de votre association.

Notre contrôle, qui ne constitue pas un audit, nous permet d'attester la sincérité et l'exactitude des informations financières qui vous sont communiquées, telles qu'elles ressortent de la documentation financière dont nous joignons un exemplaire au présent rapport.

Fait à Paris, le 20 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Jacques GENET

AGEMOCOM

SIÈGE SOCIAL : 139 AVENUE EMILE ZOLA – 75015 PARIS

ADRESSE POSTALE : AGEMOCOM C/O SAS G.M.A – 8 QUAI PASTEUR- 37500 CHINON

Port : 06.08.99.61.34

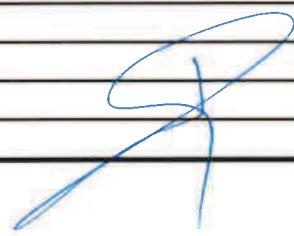
email : mariefrancoisegenet@gmail.com

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

SARL au capital de 7 622,45 € · RCS PARIS B 394 035 653 00028 · APE 6920Z · N° TVA : FR 783940356 53

Compte d Exploitation Exercice 2019/2020

Recettes	8 122.50 €
Produits Financiers	154.64 €
Total	8 277.14 €
Charges	9 738.07 €
<i>Licences</i>	<i>1 323.00 €</i>
<i>Droits de Table</i>	<i>1 510.95 €</i>
<i>Fournitures Administratives</i>	<i>1 083.61 €</i>
<i>Téléphone et Internet</i>	<i>695.50 €</i>
<i>Festivités</i>	<i>4 320.57 €</i>
<i>Ménage</i>	<i>515.49 €</i>
<i>Petit équipement</i>	<i>159.00 €</i>
<i>Cadeaux</i>	<i>129.95 €</i>
Résultat Déficitaire	1 460.93 €



Solde Banque Crédit Agricole CHINON

- Solde relevé banque au 31/08/2020 = 2 609.74 €

.

- Solde Livret A au 31/08/2020 = 20 774.51 €

• **TOTAL au 31/08/2020 = 23 384,25 €**